

Le Citoyen

n° 26

4b, avenue Champollion

21000 DIJON

Tel : 03 80 73 11 15

ISSN 1625-7790

Prix : 1 euro

Journal bimestriel février / mars 2012 édité par

La Jeunesse Musulmane de France en Bourgogne

Directeur de la publication : Mohamed ATEB

Editorial

A ce moment de l'année où une très large partie a déjà présenté ses vœux, la JMFB se réjouit de formuler, à l'occasion de ce premier journal de l'année 2012, ses meilleurs vœux à toutes et à tous ses concitoyens et citoyens du monde.

Incessamment, l'année 2011 fera partie de l'histoire, avec son lot d'événements, certains très difficiles et d'autres suscitant de grands espoirs.

Entre autres, l'année 2011 était dominée par la crise de la dette et les conséquences qu'on lui connaît en Europe et surtout en Grèce. Cette crise a fait tomber par sa gravité bien de chefs de gouvernements européens, et fait malheureusement planer sur l'année 2012 des mesures d'austérité contraignantes qui mettront, encore plus, à rude épreuve les démunis et les précaires et aussi la classe moyenne.

L'année 2011 est aussi dominée par l'aggravation de la crise de logement et l'enracinement du « mal logement » en France qui, depuis des années, s'est emparé même des classes moyennes. Là encore, cette crise de logement qui, selon la fondation « Abbé Pierre » a dépassé les « frontières de l'inacceptable », fait planer sur l'année 2012, la menace d'une accentuation des inégalités et de l'exclusion.

Mais l'année 2011 reste essentiellement dominée par les changements historiques en Tunisie et en Egypte ouvrant la voie à tout un printemps arabe. Ces événements, par contre, font planer sur 2012 un grand élan d'espoir, de liberté et de dignité pour tous les peuples de la planète.

Musulmans et non musulmans, comme nous avons vécu ensemble ces événements, nous espérons continuer ensemble à semer l'espoir et le bonheur qu'ils ont suscités et endiguer les difficultés qu'ils ont fait naître.

Nous espérons œuvrer à édifier une société plus juste, plus solidaire et plus fraternelle.

Alors, à nous électeurs de faire campagne auprès des candidats en cette période et d'attirer leur attention sur certains éléments de nature à améliorer notre quotidien et édifier notre avenir :

une vraie politique de l'emploi car sans travail un citoyen ne peut avoir de dignité et être reconnu dans la société.

Résoudre la crise du mal-logement: avoir un logement décent est un droit fondamental et un facteur d'équilibre dans la société, sans lequel aucune vie de famille, aucune intimité, aucune éducation des enfants ne sont possibles.

Favoriser la solidarité pour redonner à chacun dignité et considération au-delà des différences

Préserver la famille, cet espace d'apprentissage des valeurs dont a besoin notre société : amour, fraternité, respect des parents et solidarité.

Favoriser la cohésion sociale en combattant le racisme, le rejet de l'autre, la haine ainsi que toute forme de discrimination. Il ne faut plus que l'islamophobie reste banalisée et impunie.

Préserver les libertés ainsi que les libertés religieuses qui sont menacées par une certaine laïcité mal comprise.

Mohamed ATEB

SOMMAIRE

- Editorial p1
- Présidentielles 2012 – France p2
- Démocratie en Afrique: présidentielles au Sénégal p2
- Infos-U : Elections enjeux et résultats p3
- Au 7è congrès international goût-nutrition-santé : Rencontre avec Hassan Younés p3
- Ethique du musulman : discours du vendredi sur « la tuerie de Toulouse et de Montauban. P4
- Dialogue « les religions et les femmes »: rencontre avec Dr. Fatima El Idrissi p5
- La vie des quartiers : Discriminations au travail. Que faire? P6
- Un métier, un projet : Rencontrer avec M. Toufik Izmar p6
- 17è Journée du Savoir: Culture et Savoir au rendez-vous p7
- journée du savoir vue une convertie p8
- Activité JMFB: invitation à la 18è journée du savoir p8

"Présidentielles 2012"

Démocratie en Afrique : Présidentielle 2012 au Sénégal, Quel enjeu ?

La campagne des « présidentielles » en France, semble marquer le pas ; certains analystes disent, même, que pour l'instant elle n'a pas le niveau que les français espéraient.

De plus, se sont greffés à la campagne, certaines prises de positions qui risquent de stigmatiser encore l'Islam et les musulmans de France et qui risquent d'alimenter les surenchères à ce sujet, que ce soit à travers le « halal » ou suite aux tueries de Toulouse et Montauban qui ont endeuillé le pays et qui au demeurant étaient condamnés vigoureusement par tous les musulmans de France et de l'étranger.

Cet amalgame introduit dans la campagne n'a pas rapporté des intentions supplémentaires à ses utilisateurs; pour preuve, si l'on croit les sondages, le candidat Jean Luc Mélenchon qui a refusé l'exploitation et le détournement de ces événements tragiques réalise son objectif de dépasser Marine Le Pen qui a fait des invectives contre l'Islam l'essentiel de sa campagne. Jean Luc Mélenchon termine troisième dans les sondages devançant ainsi Marine Le Pen candidate de l'extrême droite.

Au 31 mars, un sondage IPSOS donne Nicolas Sarkozy en tête avec 29,5% des intentions de vote, suivi par François Hollande 27,5%, Jean Luc Mélenchon 14,5%, Marine Le Pen 14%, François Bayrou 10% et les autres candidats avec un petit score...

Les français attendent donc que la campagne présidentielle se recentre sur leurs préoccupations réelles, économiques et sociales.

Ils attendent des propositions, des idées et des projets, dans ces élections qui concernent tout de même la plus haute fonction du pouvoir exécutif de l'état.

Selon des sondages, les Français placent à la tête de leurs préoccupations l'emploi (52%), le pouvoir d'achat (42%), la santé publique 27%, la dette et les déficits publics (24%).

Ainsi, La fondation Abbé Pierre et son soutien Eric Cantona interpellent les candidats sur la crise du mal-logement et d'autres sur la santé...

Pays d'Afrique de l'Ouest, le Sénégal est considéré comme l'un des pays les plus stables de l'Afrique. Il n'a jamais connu de « coup d'Etat » depuis son indépendance du 1er avril 1960.

Depuis maintenant 12 ans, le Sénégal connaît le même président : Abdoulaye Wade - partisan du Parti démocratique sénégalais (PDS) - a été élu en 2000, et réélu en 2007.

Seulement voilà, l'année 2012 qui marquera alors un tournant politique notamment pour le notre, sera également synonyme de nouvelles élections au Sénégal.

En effet, l'actuel Président A. Wade avait modifié la Constitution sénégalaise en 2001 afin de transformer le septennat en quinquennat. Ayant été réélu en 2007, voilà que cet homme de près de 86 ans se représente à nouveau espérant se faire réélire par son peuple.

Ainsi, en janvier 2012 est apparue la liste des candidats qui se présentent aux élections. Officiellement, A. Wade exprime son souhait de continuer à gouverner son pays comme il l'a fait cette dernière décennie. La révélation de cette liste a entraîné de nombreuses manifestations de la part des sénégalais.

Les Nations Unies ont déclaré qu'il fallait impérativement que les autorités sénégalaises assurent les libertés d'expression et de réunion de la population dans cette période où ces libertés prennent une place essentielle.

C'est ainsi que le 26 février s'est déroulé le premier tour des élections présidentielles. Les résultats s'expriment alors dans la continuité: les premiers votes des sénégalais ont penché sur leur actuel président, classant en tête Abdoulaye Wade avec 34,82 % des suffrages exprimés.

Notons alors que ce pourcentage ne permet pas à Abdoulaye Wade d'être réélu directement dès le premier tour comme cela a été le cas en 2007. Un second tour a alors été confirmé par la presse. Les deux personnages politiques qui se feront face lors du second tour sont le président sortant et Macky Sall (qui avait recueilli 26, 57% au premier tour).

Ce qui a notamment pu frapper aux yeux de la population est le fait que Macky Sall n'est autre que l'ancien mentor du Président sortant (ancien ministre, Premier ministre, directeur de campagne et Président de l'Assemblée

Nationale sous la Présidence de Wade).

Mais pour les 23 candidats, évincés au premier tour, cela n'a pas d'importance; le but étant de mettre un terme à la Présidence de Wade, ils ont décidé d'appuyer M. Sall.

Ce raisonnement a été le même pour le M23 (le mouvement du 23 juin). En effet, ce mouvement s'était notamment développé suite à la volonté du pouvoir en place en 2011 de modifier la Constitution sur le mode d'élection du Président de la République sénégalaise. Le M23 a décidé qu'il ferait tout pour empêcher, comme cela est exprimé sur leur site, « la candidature inconstitutionnelle du Président Wade à l'élection présidentielle de 2012 ».

Macky Sall sait qu'il doit séduire un nouvel électorat pour espérer remporter ces élections, il a donc exprimé son soutien au M23. Le mouvement du 23 juin reste prudent, même si son but premier est de faire sortir le Président actuel de la scène politique, il a soumis une charte de bonne gouvernance à Macky Sall.

Mais beaucoup s'expriment sur la question « voter Sall c'est faire du Wade sans Wade » : après tant d'années à ses côtés, il lui sera difficile de se refaire une image neuve, dénuée d'attaches envers le Président sortant.

Ces élections témoignent d'une certaine continuité dans la politique sénégalaise que le vote soit en faveur de Macky Sall ou du « Gorgui » [le "vieux" en wolof].

Ainsi, même si les candidats évincés comptent voter pour le candidat qui se trouve face à Wade, le second tour qui se mettra en place le 18 mars 2012 reste flou; certains ont décidé de ne pas aller voter une seconde fois, d'autres voteront pour Wade en se basant sur des calculs stratégiques. Une chose reste cependant certaine, le taux de participation fera la différence.

Le 25 mars 2012, le second tour, qui s'est déroulé sans encombre, témoigne d'un résultat sans appel : Macky Sall remporte les élections avec près de 66% des voix, Mack Sall sera donc le 4ème Président du Sénégal. Cette arrivée d'une nouvelle personnalité au pouvoir est un réel espoir pour le Sénégal. De nombreuses personnalités du monde entier ont salué "la maturité démocratique du Sénégal". En espérant que cette volonté d'élan national soit un exemple pour les élections présidentielles qui arrivent en France.

Souhila

Un complément sur les élections présidentielles 2012
sera publié par le journal « Le Citoyen »

INFOS U : Elections enjeux et résultats



Mardi 14 février et mercredi 15 février 2012 ont eu lieu les élections des membres des conseils de l'université. Les conseils de l'université sont composés de 28 membres pour le Conseil d'Administration, 40 pour le Conseil Scientifique et 40 pour le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire. Ces 108 élus seront les représentants d'une communauté de plus 30.000 membres (27000 étudiants environ et 3000 personnels environ) durant 2 ans pour les élus étudiants, et 4 ans pour les personnels. Les membres sont élus par collèges : enseignants et enseignants-chercheurs, étudiants, personnels.

Les enjeux de ces élections sont multiples.

En effet, **le conseil d'administration** détermine la politique de l'établissement, délibère sur le contenu du contrat d'établissement, vote le budget, répartit les emplois. **Le conseil scientifique** propose au conseil d'administration les orientations des politiques de recherche, de documentation scientifique et technique et la répartition des crédits de recherche. Il est consulté sur les programmes de formation initiale et continue, les projets de création ou de modification des diplômes d'établissements et sur le contrat d'établissement. Enfin, **le conseil des études et de la vie universitaire** propose au conseil d'administration les orientations des enseignements de formation initiale et continue, instruit les demandes d'habilitation et les projets de nouvelles filières. Il examine, notamment, les conditions de vie et de travail des étudiants, les mesures relatives aux œuvres universitaires et scolaires, aux services médicaux et sociaux, aux bibliothèques. Il est garant des libertés politiques et syndicales étudiantes. Ces conseils de l'université sont « la colonne vertébrale de celle-ci ». Ils prennent des décisions très importantes qui peuvent

avoir un impact sur le personnel et les étudiants.

De plus, les nouveaux élus du conseil d'administration auront la charge d'élire le nouveau président de l'université. Ce poste est occupé par Sophie Béjean, qui sollicite un nouveau mandat. Face à elle, Alain Bonnin, médecin au CHU de Dijon. Ce vice-président, qui faisait partie de l'équipe de Sophie Béjean, se présente car -dit-il- il trouve qu'elle ne laisse pas suffisamment de place à la concertation. C'est donc également un enjeu important pour la présidente de l'université.

Voter, siéger dans un Conseil, c'est prendre part à la gouvernance de l'université, en être un acteur, un citoyen responsable. Chaque vote sera utile et déterminant pour l'avenir de l'uB.

Photos : infos-dijon



Alain Bonnin

Sophie Béjean

En 2010, 20% des étudiants avaient pris part au vote (un record national). Après deux jours mouvementés, les résultats sont arrivés. C'est l'équipe "Construire l'avenir de notre université dans la concertation" d'Alain Bonnin qui devance son équipe "L'université ensemble" de Sophie Béjean.

Le résultat fût très serré au point que la présidente sortante demande un recomptage des voix.

Selon elle, sa défaite se joue sur 1 seule et minuscule voix : *"En démocratie, il est d'usage de féliciter le gagnant et lui souhaiter pleine réussite... à condition bien sûr qu'aucun doute ne subsiste. Car en démocratie, il est aussi d'usage de recompter quand 1 seule voix sépare le gagnant du perdant"* dit-elle. Affaire à suivre...

Léa

"Le Défi de bien vieillir" 7è Congrès international Goût-Nutrition-Santé

C'est au palais des congrès à Dijon que le pôle de compétitivité Vitagora a tenu son septième congrès international « Goût-Nutrition-Santé » du 20 au 22 mars 2012.

Le thème retenu cette année est «le défi de bien vieillir» est de nature à sensibiliser tout le secteur de l'agro-alimentaire à la nutrition des seniors et leurs santé.



Nous y avons rencontré monsieur Hassen Younès.

Le citoyen : Monsieur Hassen Younès pouvez-vous vous présenter ?

M. Younès : Je n'aime pas me présenter ; Mais très brièvement, je suis directeur du département « sciences de la nutrition et santé » à l'institut polytechnique, école d'ingénieurs en sciences de la vie et de la terre à LASALLE BEAUVAIS.

Le Citoyen : Que venez-vous cherché dans ces congrès internationaux ?

M. Younès : J'assiste à ce congrès scientifique dans le cadre de mes responsabilités pour :

- être au courant des dernières nouvelles de la recherche nutritionnelle.
- d'autre part pour la prospection en prenant contact avec les industriels exposant sur ces congrès.
- et pour mettre en place des contrats ou partenariats et monter des projets en nutrition et santé pour développer de nouveaux projets industriels ayant des valeurs ajoutées santé.

De notre côté on apporte des expertises scientifiques.

On apporte un accompagnement de qualité aux industries permettant à ces entreprises d'innover en matière de nutrition et santé.

- mais aussi pour aider financièrement le département et financer nos travaux.

Ethique du musulman : discours du vendredi 23/03/12 au centre culturel musulman à Quetigny

Premier discours : ...

Depuis trois jours, les événements se sont succédé à Montauban et à Toulouse. Je veux dire « les tueries atroces » qui ont endeuillé le pays.

L'information de la tuerie de citoyens innocents nous a beaucoup affligé et nous afflige toujours.

Et ce qui a accru notre affliction, ensuite, est l'information que l'auteur présumé de cette folie meurtrière était d'origine musulmane et qu'il revendiquait cet acte odieux « pour venger le massacre des enfants palestiniens et ses frères afghans ».

J'ai voulu faire quelques remarques non pas pour justifier la position de l'Islam, car l'Islam est au dessus de ce que font les êtres humains, mais pour que le sentiment de désolation ne se transforme pas, chez les musulmans, en sentiment de culpabilité et pour que les non musulmans n'associent pas cet acte aux musulmans et ne l'attribuent pas à l'Islam, ce qui nuirait énormément à la cohésion et au bon vivre ensemble.

1. La première est la position de l'Islam vis-à-vis du meurtre (en général).

« Tuer une âme innocente » est une grande corruption sur terre et une façon lamentable d'entretenir cette corruption.

Le Coran dit : **« que quiconque tuerait une personne non coupable d'un meurtre ou d'une corruption sur la terre, c'est comme s'il avait tué l'humanité entière. Et quiconque sauve une vie, c'est comme s'il fait don de la vie à l'humanité entière »** Sourate 5 Al-Ma'ida, verset 32

Ces âmes qu'Allah (swt) a créées de Sa propre Main, sont importantes au regard d'Allah (swt) et ceci quelque soit l'âme tuée et notamment si cette âme est celle d'un enfant dans toute son innocence.

« Et qu'on demandera à la fillette enterrée vivante, pour quel péché elle a été tué ? » Sourate At-Takwir, versets 8 et 9

Le meurtre de toute âme innocente est un crime horrible; et non seulement celle du musulman comme certains peuvent être tentés de croire. Le meurtre est un péché capital, un acte odieux quelle que soit la personne tuée avec une aggravation supplémentaire dans l'au-delà s'il s'agit d'une âme croyante en Dieu.

«Quiconque tue intentionnellement un croyant, Sa rétribution alors sera l'Enfer, pour y demeurer éternellement. Allah l'a frappé de Sa colère, l'a maudit et lui a préparé un énorme châtiment » Sourate An-Nisa, verset 93

2. La deuxième : est que l'Islam est venu protéger la vie des gens, puisqu'il est venu protéger les 5 éléments vitaux sans lesquels la vie serait impossible. Il est venu,
-préserver la foi
-préserver la sacralité de la vie
-préserver le genre humain
-préserver l'intégrité intellectuelle
-protéger les biens.

Et c'est parce qu'il est venu préserver la vie qu'il exige de nous de préserver la vie des gens. Pour cela, il a recommandé des enseignements clairs et a tracé des limites à ne pas dépasser afin qu'il n'y ait pas d'atteintes à la vie des gens.

Le musulman est donc tenu à préserver la vie des autres même au risque de perdre la sienne pour défendre la leur.

3. la troisième : L'Islam est venu pour permettre aux gens de vivre à l'aise et dans l'entente. Il a protégé les gens des atteintes à leurs personnes ; et il a été clair à ce sujet au point que le prophète PSL a interdit même la plaisanterie « de tendre une arme quelconque en direction de son frère ».

« Que personne ne tende une arme en direction de son frère, on ne sait jamais peut être Satan incite sa main. Il tombe dans un trou de l'enfer. »

Il veut couper court avec tout risque d'atteintes aux personnes. Car il tient à la vie des gens. C'est dans ce sens qu'il a interdit ces plaisanteries de mauvais goût qui stressent les autres. Alors comment des personnes se permettent-ils de tuer des innocents? Et par surprise de surcroît?

4. La quatrième : L'Islam est venu répandre la paix sociale entre les gens et l'entente. Alors, il est de notre responsabilité de rassurer les gens, de les aider à vivre en paix.

Vous voyez ? Nous de notre côté, nous demandons à nos compatriotes non musulmans, aux médias, aux politiques, de ne pas stigmatiser les musulmans pour ne pas créer la haine entre les gens et cela pour que nous puissions vivre en paix ensemble. Notre rôle est, aussi, de

sécuriser les autres et non pas de les effrayer.

Voilà un devoir religieux pas seulement avec les humains, même avec les oiseaux dans leur nid, les bêtes dans leur écurie ...

Lorsqu'un oiseau est venu très agité vers le prophète (psl), il l'a compris et dit :

« Qui a effrayé cet oiseau en prenant ses petits ? Rendez-lui les siens. »

Mes frères musulmans et mes sœurs musulmanes, il est impossible de s'épanouir dans une société où il n'y a pas de paix sociale.

La paix sociale est un don d'Allah (swt) qu'il a cité parmi Ses dons les plus importants :

« Qu'ils adorent donc le seigneur de cette Maison (la Kaaba) qui les a nourris contre la faim et rassurés contre la crainte. » Sourate Quraysh, verset 3 et 4

Un don important à préserver. Et Allah nous apprend à le préserver.

En effet, lorsque notre père Ibrahim a fait le vœu d'une cité en paix il a voulu que le revenu soit concentré entre les croyants marginalisant les non-croyants :

« Et quand Ibrahim supplie : O mon seigneur fais de cette cité une cité paisible (un lieu de sécurité) et fais attribution à ceux qui parmi ses habitants auront cru en Allah et au jour dernier. » Sourate 2. Al-Baqara, verset 126

La réponse d'Allah était claire :

«Le Seigneur dit : « Et quiconque n'aura pas cru, Je lui concéderai une jouissance (ici bas)... » Sourate 2. Al-Baqara, verset 126

La paix sociale et le bon vivre ensemble ne peuvent se réaliser en marginalisant les autres, en les excluant et sans assurer leurs vies et leurs biens.

Nous devons rassurer les autres, participer à créer une paix sociale, et nous impliquer à vivre ensemble sans exclure quiconque ; tous ensemble.

Nous demandons, de notre côté, à ne pas être exclus, marginalisés ou stigmatisés, pour que la cohésion et la paix sociales se concrétisent et soient fortes.

Deuxième discours : Al Hamdoulilêh...

La question qui se pose aujourd'hui est que cet événement atroce changera-t-il quelque chose dans la situation des musulmans de France? Surement. Disons probablement car nul n'est sensé connaître l'avenir.

Comment devons-nous nous comporter en fonction des amalgames qui vont suivre et des enchères politiciennes et populistes :

1. D'abord, il faut savoir que « Personne ne portera le fardeau d'autrui ».

Vous n'avez pas à subir le crime des autres. La communauté, non plus, n'a pas à assumer ces crimes ni supporter son fardeau.

Certes on est attristé, désolé, affligé par ces actes ; mais ce sentiment de tristesse ne doit pas se transformer en sentiment de culpabilité qui affaiblit le moral.

Allah SWT nous rassure qu'aucune âme ne supportera le fardeau des autres. Puis, à coup sûr, la justice fera le nécessaire.

2. Il y a sûrement un problème d'éducation : certains jeunes s'ils sont marginalisés par la société et livrés à eux même risquent de suivre n'importe qui et d'apprendre n'importe quoi. Et peut être que quelqu'un sera tenté de prendre cet acte comme acte héroïque.

C'est pour cela que nous, associations musulmanes, devons redoubler nos efforts pour créer un cadre d'apprentissage de la religion et cadre éducatif. Je vous demande de nous aider à inviter les jeunes à venir apprendre leur religion au centre culturel.

3. Nous, musulmans qui vivons en France et en Europe, avons une mission particulière qui est celle de présenter la bonne image de l'Islam dans toute sa miséricorde, générosité, solidarité, respect, amour et entente et entraide.

4. Notre participation aux élections doit être massive, pas simplement le jour du vote. Mais aussi pendant les débats en amont prouvant, aux hommes politiques votre engagement positive dans la société. Et expliquer aux autres les positions de l'Islam sur certains sujets.

Je souhaite qu'Allah nous apprenne la science utile et qu'Il nous aide à la mettre en pratique.

Amine

Mohamed ATEB

"Les religions et les femmes" : thème de dialogue à Sciences Po.

Rencontre avec Dr Fatima intervenante sur la place de la femme en Islam.

La deuxième rencontre interreligieuse s'est déroulée le mardi 21 mars 2011 avec pour thème, cette année, les « religions au féminin ». Six femmes, Fatima, Maguy, Chantal, Tina, Sophie et Danièle ont parlé de leur place au sein de leur religion musulmane, protestante, catholique, juive.



Nous avons rencontré Dr Fatima El Idrissi qui est intervenue sur la place de la femme en Islam.

Le citoyen : Pouvez-vous vous présenter ?

Dr Fatima : Je m'appelle Fatima EL IDRISSE, je suis médecin généraliste. Je suis mariée et j'ai 3 enfants.

Le citoyen : de religions différentes, avez-vous trouvé des points communs ?

Dr Fatima : Oui. Nous avons beaucoup de points communs tels que l'amour, l'attention, l'acceptation de l'autre et contre l'exclusion, l'intolérance...

Le citoyen : un thème sur les femmes ne vous confine-t-il pas dans la défensive ?

Dr Fatima : Dans un premier temps, quand j'ai eu connaissance du thème, cela m'a agacé. Je me suis dit : « Encore parler de la femme, se justifier ! Pourquoi est-ce qu'on ne demande pas la même chose aux hommes ? ». J'ai ensuite demandé conseil à mon entourage qui m'a encouragée à participer.

Le citoyen : Franchement, votre intervention nous a plu. Pourriez-vous nous la résumer en quelques mots ?

Dr Fatima : L'Islam nous apprend que l'histoire de l'humanité est émaillée par la présence de femmes célèbres et que les femmes ont eu de tout temps un rôle important : **Eve**, bien sûr que Dieu a créée pour tenir compagnie à Adam au Paradis, **Hajar** épouse d'Ibrahim et mère d'Ismaël dont les gestes sont devenus un rite pratiqué aussi bien par les hommes

que par les femmes et sans lequel le pèlerinage n'est pas valable. **Marie mère de Jésus** qui a une sourate à son nom dans le Coran, **Khadija**, le grand amour et soutien du Prophète, **Om Salama** conseillère du prophète, **Asma** la gardienne du Livre Sacré, **Fatima**, et **Aïcha** la juriste...

Puis concernant son statut en Islam, la femme n'a rien à envier à l'homme. Elle a même l'avantage d'être une clé du Paradis pour les hommes qui l'entourent : déjà en tant qu'enfant : le Prophète (PSL) a promis le Paradis à celui qui élève sa fille correctement, prenant soin d'elle et l'éduquant. Puis, quand elle grandit et se marie elle représentera la moitié de la religion pour son mari et inversement le mari pour sa femme. Et enfin, quand elle est mère, elle jouit de la part de ses enfants d'une attention supérieure par rapport au père puisque le Prophète a recommandé dans son célèbre hadith 3 fois la mère et une fois le père et il a également dit que le Paradis se trouve sous les pieds des mères.

Pour finir, j'ai cité le verset du Coran qui fait le parallèle entre les époux et les habits.

Sourate 2, verset 187

« ...Elles sont un vêtement pour vous et vous êtes un vêtement pour elles.. »

Je trouve que ce verset est très beau. Il fait ressentir de manière très réelle et directement la place de chaque époux l'un pour l'autre : Dieu compare le partenaire à la chose la plus proche de nous, celle qui est directement à notre contact, qui nous couvre, qui nous protège, qui nous réchauffe mais également qui nous embellit au regard de l'autre.

Le citoyen : vous étiez vraiment à l'aise ?

Dr Fatima : Les conditions étaient réunies : j'ai fait avant connaissance avec les autres intervenants qui étaient très agréables et accueillants. Puis j'ai dit des choses qui venaient de mon cœur et avec lesquelles je suis en accord. Et puis je suis à l'aise dans ma religion, et avec les gens que je fréquente. Et voilà.

Mohamed Mouatadir

Discriminations au travail. Que faire ?

Les discriminations au travail se multiplient... Quels sont les critères prohibés par la loi? Qui en est l'auteur? Comment y faire face?...

C'est quoi une discrimination au travail au sens légal du terme?

La discrimination dans le cadre du travail consiste à défavoriser un salarié, un stagiaire ou un candidat à l'embauche, en raison de certains critères non objectifs. C'est une inégalité de traitement fondée sur l'un des critères prohibés par la loi.

Quels sont ces critères?

Pour l'instant, 16 critères fondés sur la discrimination sont référencés par le législateur:

l'origine, le sexe, les mœurs, l'orientation sexuelle, l'âge, la situation de famille, la grossesse, les caractéristiques génétiques, les opinions politiques, les activités syndicales, les convictions religieuses, l'apparence physique, le patronyme, l'état

collègues ou ayant certains pouvoirs propres (responsable hiérarchique, manager, ...). Le salarié auteur d'une discrimination pourra éventuellement faire l'objet d'une sanction disciplinaire, voir d'un licenciement (en fonction de la gravité de sa faute).

Que faire en cas de discrimination?

Le candidat à l'emploi ou le salarié victime d'une discrimination peut saisir le Conseil des prud'hommes afin de faire sanctionner l'auteur de la discrimination, sachant qu'il s'agira de l'employeur en tant que responsable des agissements de son personnel. Des dommages et intérêts peuvent alors être accordés à la victime.

Quelle sanction pour l'auteur?

Le Code pénal sanctionne les discriminations au travail (article 225-1 et article 225-2 du Code pénal). Une telle discrimination commise à l'égard d'une personne physique, est punie de 3 ans



de santé, le handicap et l'appartenance ou la non appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation ou une race.

A quel moment peut-on être victime de discrimination?

- Lors de l'entretien d'embauche (avec le rejet de la candidature),
- durant la relation contractuelle (en matière de rémunération, de mesures d'intéressement ou de distribution d'actions, de formation, de reclassement, d'affectation, de qualification, de classification, de promotion professionnelle, de mutation, de renouvellement de contrat ou la prise d'une sanction disciplinaire.)
- lors d'un licenciement (le motif invoqué est discriminatoire)

Qui en est auteur?

Evidemment, lorsqu'on parle de discrimination au travail, il nous semble logique que l'auteur de ces discriminations est l'employeur, mais pas simplement...

En effet, L'auteur de l'acte discriminatoire peut être un salarié exerçant une certaine autorité sur un ou plusieurs de ses

d'emprisonnement et de 45.000 euros d'amende lorsqu'elle consiste:

à refuser d'embaucher, à sanctionner ou à licencier une personne;
à subordonner une offre d'emploi, une demande de stage ou une période de formation en entreprise à une condition fondée sur l'un des éléments visés à l'article 225-1 du Code pénal.

Nombreuses sont les victimes de discrimination au travail, même si les mentalités changent. Et cela reste un problème majeur dans le monde du travail. Heureusement que le système judiciaire fait des efforts pour améliorer la situation ; mais ce qui est plus efficace est le changement des mentalités des gens.

Fadia

Pour préparer vos vacances, pensez :



03 80 60 60 60

www.bourgognetransportservice.com

Un métier, un projet, un avenir

Rencontre avec M. Taoufik IZMAR PDG de la SASU "Bourgogne-Transport-Service"

C'est dans le cadre de l'intérêt que porte la Jeunesse Musulmane de France en Bourgogne à la réussite scolaire et professionnelle des jeunes que le journal Le citoyen a rencontré M. T. IZMAR.



Le Citoyen : M. Toufik IZMAR, pouvez-vous vous présenter ?

M. T. IZMAR : J'ai 29 ans. Je suis marié et père de 3 enfants, domicilié à Chenôve depuis l'âge de 12 ans.

Titulaire d'un Bac S, j'ai obtenu un BTS en transport logistique au lycée saint Bénigne et une maîtrise en gestion des opérations logistiques à Aix en Provence. J'ai 7 années d'expérience en tant que manager dans des grandes sociétés.

Je suis Lauréat régional et National du Concours Talents des cités 2011 et fût récompensé au sénat le 22 octobre 2011.

Je suis maintenant PDG de ma propre entreprise Bourgogne-Transport-Service, société anonyme par actions simplifiées uni-personnelle -Société de transport de personnes à la demande.

Le Citoyen : Justement parlez-nous de votre projet.

M. T. IZMAR : Je suis sensible à l'handicap, car né avec une malformation cartilagineuse, j'ai dû me déplacer en fauteuil roulant de l'âge de 4 à 6 ans.

C'est de là où est né ce projet de transport à la demande...

Le Citoyen : votre projet n'est donc pas simplement un projet professionnel ?

M. T. IZMAR : effectivement ! Mon entreprise, est surtout un projet de vie, au-delà d'un projet professionnel, dans lequel j'allie mes valeurs humaines à une activité professionnelle pour gagner ma vie.

J'ai voulu apporter aux autres une forme de petit bonheur en adoucissant leur quotidien.

Aujourd'hui, je dispose de véhicules destinés au transport de personnes âgées, de personnes à mobilité réduite (handicapés) mais aussi pour du tourisme ou des liaisons aéroports.

Le Citoyen vous souhaite bonne réussite

M. T. IZMAR : Merci à vous et je vous souhaite également bonne réussite dans votre tâche noble d'aider la Jeunesse.

La 17^e JOURNÉE DU SAVOIR

*Savoir et culture
au rendez-vous au
Palais des congrès de Dijon*

La 17^{ème} édition des « Journées du savoir » s'est tenue au palais des congrès de Dijon, le dimanche 19 juin l'an dernier 2012.

Organisées annuellement par la Jeunesse Musulmane de France en Bourgogne, les journées du savoir sont des journées scientifiques et culturelles.

Dans un palais des congrès archicomble, les diplômés de la Journée du Savoir ont pu partager leurs différents travaux de recherche avec un public de tout horizon, scientifiques, jeunes, familles, hommes politiques, chefs d'entreprise...

Le but recherché par l'association à travers cette journée est de mettre en valeur les étudiants qui se lancent dans de longues études. Cette journée leur est entièrement dédiée : ils ont l'occasion de s'entre-connaître entre chercheurs mais également de transmettre un petit morceau de leur travail.



On pouvait se promener dans les allées du savoir à travers les stands des étudiants tous aussi intéressants les uns que les autres.

On pouvait en quelques pas être au cœur de la médecine, quelques pas plus loin au cœur de la psycho...

Partout le savoir imprégnait l'ambiance de cette journée.

La satisfaction de ces lauréats se ressentait le plus dans l'amphithéâtre où leurs efforts sont récompensés en public ; puis chacun d'entre eux s'est vu remettre un diplôme.

Pour rythmer cette journée il y avait des chants interprétés par un groupe mais aussi par des enfants.

Personnalités, politiques, du monde du travail, de la société civile, des familles, beaucoup de jeunes ont répondu présents à cette invitation.

Une journée très réussie dans la diversité, un très bel exemple de ce que représente la France, une mixité enrichissante.

Nora Ghali-Sehli

La journée du savoir vue par une reconvertie

Je me rends souvent à la mosquée, plusieurs fois par semaine en raison des cours que je prends et pour la joumouha quand je peux. Je me sens très impliquée dans la vie de ce lieu. J'aime m'y rendre.

Même si je sais qu'il est préférable pour la femme de prier chez elle, j'ai besoin de m'y rendre car sinon je serais isolée. C'est ainsi que j'ai rejoint la commission d'organisation de la journée du savoir.

Le but de cette journée est de replacer le savoir au cœur des préoccupations des nouvelles générations, afin de créer une dynamique de progrès de la société.

Cette journée a permis de motiver des jeunes et des parents, de susciter chez eux une culture de réussite, facilitant une intégration sociale et professionnelle.

Nous nous sommes réunis deux fois par semaine pour tout organiser au mieux pendant environ trois mois. J'ai invité mes parents à cet événement dans le but qu'ils voient une image positive de la communauté musulmane.

Ma mère a refusé (je m'en doutais) et à ma grande surprise mon père a accepté d'être présent. Cette journée eut lieu le 19 juin 2011.



Le 19 juin, c'était la fête des pères. J'avais donné rendez-vous au mien à midi pour qu'il mange avec moi.

A onze heures, une conférence était programmée sur le thème du comportement des élèves en classe notamment dans le second degré. Mon père était venu en avance et a assisté à la conférence sans que je le sache. Il la trouva très intéressante. A midi, j'ai présenté mon père à toutes les sœurs que je connaissais et à l'imam. J'étais très fière (comme une enfant) et tout le monde le saluait avec un grand sourire.

Il fut surpris par l'accueil et s'est rendu compte que beaucoup de sœurs me connaissaient. Il prit conscience de mon implication à ce moment-là.

Nous mangeâmes ensemble et il apprécia énormément le repas. Je lui



dis qu'avant de manger on dit «bismillah» et après «hamdoulilah».

Il répéta après moi ce qui me remplit de joie et me fit sourire. L'après-midi, il assista à la remise des prix et à une conférence sur l'éthique musulmane en médecine. Il était fier de sa fille et me posa beaucoup de questions sur la conférence, sobhanAllah.

J'ai assisté pour la première fois à cette journée du savoir que nous avons organisé avec ferveur... Mais je vous avoue que c'est seulement le jour J que j'ai compris TOUTE l'importance de participer à cet événement riche en savoir. J'ai appris énormément ce dimanche. Elle m'a apporté beaucoup plus que l'on ne le pense. Mon père est venu également pour la première fois et il a été stupéfait et impressionné par cet événement.

Je suis fière, (étant reconvertie), de pouvoir montrer une image aussi belle à mon père de la communauté musulmane. De cette journée, il m'a dit, je cite: «(...) ce jour que j'ai beaucoup apprécié pour sa chaleur humaine !!». Cela peut paraître futile mais pour moi c'est un grand pas.

Alors MERCI à toute l'équipe, aux personnes qui ont eu l'initiative et le courage de créer cet événement, à tous les participants qui ont exposé leur travaux, à tous les visiteurs qui sont venus dans le but d'échanger des connaissances, à tous les conférenciers et à tous ceux que j'oublie que Dieu me pardonne...

A l'année prochaine in shâ Allah.

Léa

La JMFB vous invite

à la 18^e JOURNEE du SAVOIR

**Dimanche 10 juin 2012
au Palais des Congrès à Dijon**

OBJECTIFS :

- Promouvoir le savoir et la connaissance.
- Valoriser la réussite et la prise d'initiatives constructives.
- Encourager les jeunes générations en leur permettant de fréquenter et de rencontrer des chercheurs.
- Favoriser l'échange entre chercheurs, chefs d'entreprise, responsables locaux, élus et public.

PRATIQUE:

Au cours de cette journée, les étudiants de 2^e, 3^e cycle (docteurs, doctorants, masters et ingénieurs) exposeront leurs travaux de recherche devant un large public constitué de jeunes, de parents, de personnalités locales (élus, chefs d'entreprise, ..) à la suite de quoi une cérémonie de remise de prix. Sera tenue en leur honneur

Des récompenses seront également attribués aux meilleurs élèves des écoles, collèges et lycées, participant au "concours annuel des bulletins scolaires" organisé par la Jeunesse Musulmane de France en Bourgogne.

POUR PARTICIPER:

DOCTEURS, DOCTORANTS, MASTERS, INGENIEURS, ... Venez vous inscrire

- En envoyant par E-mail, avant le 15 mai 2012, du résumé devant comporter nom, prénom et statut de l'auteur; titre du résumé; affiliation. Word-police 12 – interligne simple.

Renseignements:

*JMFB tel: 06 .51 .17 .59.25 ou 03.80.73.11.15
j-savoir-jmfb@orange.fr ou www.jmfb.or*

PUBLIC, JEUNES ET FAMILLES, ... Venez participer dimanche 10 juin 2012 à partir de 14 h 30 au Palais des Congrès de Dijon

Renseignements:

*Mosquée Fraternité - Centre Culturel Musulman
3, Bd de l'Europe QUETIGNY*

JMFB tel: 03.80.48.29.56 ou 03.80.73.11.15.